



### **Article 3 : Compétences requises**

Le Technicien en maintenance doit être doté des compétences suivantes :

#### **❖ Techniques :**

- Niveau maîtrise en :
  - Electronique générale ;
  - Signaux vidéo et audio, analogiques, numériques, compressés et non compressés ;
  - Traitement de signal ;
  - Utilisation des appareils de mesure spécifiques ;
  - Informatique industrielle : réseaux haut débit, serveurs de médias, logiciels de production et d'automatisation ;
  - « Workflow » de la production, de la post-production et de la diffusion ;
  - Lecture et compréhension des schémas fonctionnels des installations et des notices des matériels ;
  - Expression des concepts techniques par des schémas ;
- Niveau pratique en :
  - Informatique générale (DAO : Dessin Assisté par Ordinateur) et bureautique ;
  - Anglais technique.

#### **❖ Comportementales :**

- Disponibilité ;
- Esprit d'analyse ;
- Esprit d'équipe ;
- Communication ;
- Polyvalence ;
- Sens du diagnostic ;
- Respect des contingences de l'antenne ;
- Ouverture d'esprit sur les nouvelles technologies.

### **Article 4 : Affectation et type de contrat**

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

### **Article 5 : Organisation du concours**

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test Ecrit suivi d'un test oral ;
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **10/20** seront convoqués pour le test oral ;
- La note finale est calculée selon la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test Ecrit} * 0.4 + \text{Note du test oral} * 0.6$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	BAREME	LANGUE	DUREE DE TEST
TEST ECRIT	- QCM et questions ouvertes dans le volet maintenance	Note / 20	Français	2 H
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note / 20	Arabe ou Français	20 MIN

### Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avec comme objet **04/22/A.T/t.m**. Le dossier doit remplir les conditions suivantes :

Le dossier doit contenir :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.

Les documents ci-dessous doivent être envoyés sous pli fermé portant la référence de l'opération et du poste, le nom et le prénom du candidat au verso de l'enveloppe.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions requises sera systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le 1.4 FEV, 2023.

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAÏCHI

Président Directeur Général  
Société Nationale de  
Radiodiffusion et de Télévision